



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20255>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-20255**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune nouvelle de Saint-denis

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Capture et ramassage d'animaux errants, et/ou dangereux, et/ou blessés, et/ou morts et leur mise en fourrière

Description : Il s'agit d'un accord-cadre à prix mixtes, conclu pour une durée qui court à compter du 1er septembre 2024 ou de la notification si postérieure jusqu'au 31 août 2025 puis reconductible une fois pour une période d'un an. L'accord-cadre est alloté en deux lots, répartis comme suit : - Lot n° 1 : La capture et ramassage d'animaux errants, et/ou dangereux, et/ou blessés, et/ou morts sur le domaine public. Le lot n° 1 sera traité à prix unitaire sur la base d'un bordereau de prix au regard du volume des prestations fluctuants d'une année à l'autre. Il est traité sans minimum et avec un maximum de 45 000 HT par période. - Lot n° 2 : L'accueil en fourrière des animaux errants, et/ou dangereux, et/ou blessés. Le lot n°2 sera traité à prix forfaitaire. Il n'est pas prévu d'options ni de variantes.

Identifiant de la procédure : 90232f8a-0e98-44c3-ba96-258abdfcfad0

Avis précédent : b8a52590-a111-40d5-a079-b4dc3fab02a5-01

Identifiant interne : 202404171534 1

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85210000 Services d'animalerie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de Saint-Denis

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Article R2124-2 1° Code de la commande publique - L'acheteur choisit librement entre les formes d'appel d'offres suivantes : 1° L'appel d'offres ouvert lorsque tout opérateur économique intéressé peut soumissionner ;

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n° 1 : La capture et ramassage d'animaux errants, et/ou dangereux, et/ou blessés, et /ou morts sur le domaine public

Description : Le lot 1 comprend les prestations suivantes : - la capture ou le ramassage en urgence des animaux errants et ou dangereux, - la prise en charge en urgence des animaux dangereux ou non, et/ou blessés et/ou abandonnés, - le transport et transfère des animaux susvisés à la fourrière légale, 24/24 h et 365 jours par an (le dit service devant fonctionner 7 jours sur 7), - l'enlèvement d'animaux morts et leur transfert au centre d'équarrissage, - l'organisation de captures de pigeon (comprenant l'appâtage, le matériel de capture et de transport, les véhicules adaptés, le transport des pigeons vers des sites de prise en charge et/ou leur euthanasie si nécessaire et les frais d'incinération correspondant).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85210000 Services d'animalerie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de Saint-Denis

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : décrivant notamment les moyens humains mis à disposition, les matériels utilisés, les modalités d'intervention et le suivi d'intervention

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais d'exécution

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Les engagements en faveur du bien être animal et de l'environnement : produits de nettoyage du matériel et des véhicules utilisés, les engagements en faveur du bien être animal pour les animaux capturés (confort suffisant, dispositions de la gestion du stress animal etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix au regard du total BPU

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 : L'accueil en fourrière des animaux errants, et/ou dangereux, et/ou blessés

Description : Le lot 2 comprend les prestations suivantes : - les animaux carnivores et autres domestiques seront gardés durant les délais légaux en fourrière (8 jours ouvrés et francs), - il appartiendra au prestataire de gérer le devenir de l'animal après le délai franc de 8 jours, - les animaux conduits par des personnes appartenant à des services habilités (Société prestataire de la ville pour la capture ou le ramassage des animaux, Polices Municipale et Nationale, Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers) pourront être déposés 24h/24 et 7 jours sur 7 à la fourrière légale, des boxes de préfourrière d'attente seront mis à disposition, - les particuliers habitants la commune seront aussi autorisés à déposer les animaux trouvés sur le domaine public. Ils devront décliner leur identité, - les animaux (chiens et chats) des personnes hospitalisées, incarcérées, expulsées ou décédées pourront être, à la demande du Maire, placés dans les locaux pour une durée maximum de 8 jours ouvrables. Passé ce délai, les animaux seront confiés par le prestataire à une association ou fondation de protection animale disposant d'un refuge, - les animaux dangereux pourront être déposés en fourrière à toute heure par les services habilités. Les animaux seront hébergés dans une zone spécialement aménagée.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85210000 Services d'animalerie

Options :

Description des options : Sans option

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de Saint-Denis

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : décrivant notamment les dispositions qu'il entend prendre pour la bonne exécution des prestations. Il devra notamment comporter le règlement de la fourrière, le descriptif des locaux, sa capacité d'accueil, son fonctionnement, la surveillance sanitaire des animaux etc.).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les engagements en faveur du bien-être animal et de l'environnement : produits de nettoyage du matériel et des locaux, les engagements en faveur du bien-être animal pour les animaux capturés (qualité de la nourriture, confort des animaux, attention portée aux animaux et la gestion de leur stress animal etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix global et forfaitaire annuel

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 161,112 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 90,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : HYGIENE ACTION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202404171534 LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/07/2024

Date de conclusion du marché : 13/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 71,112 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : HYGIENE ACTION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202404171534 LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/07/2024

Date de conclusion du marché : 13/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune nouvelle de Saint-denis

Numéro d'enregistrement : 92993941100013

Département : Seine-Saint-Denis

Adresse postale : 2 place victor hugo BP 269

Ville : Saint-denis cédex 01

Code postal : 93205

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

Adresse électronique : mp_achats@saintdenis.fr

Téléphone : 0149336879

Adresse internet : <https://www.ville-saint-denis.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : HYGIENE ACTION

Numéro d'enregistrement : 40920937600048

Adresse postale : 24 chemin vert

Ville : Tremblay-en-France

Code postal : 93290

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : contact@hygiene-action.fr

Téléphone : 0148602112

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 130 006 869 00015

Département : Seine-Saint-Denis

Adresse postale : 7 Rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@tribunal-administratif.fr

Téléphone : 0149202000

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3caf823d-ecff-47c2-b71a-b058263187d6 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2025 à 16:08

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2025